

La lettre de l' UNSA

**Un syndicat
qui informe**

**Un syndicat
responsable**

Un syndicat utile

Syndicat UNSA du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
www.unsa-crbfc.eu contact@unsa-crbfc.eu 15 mars 2018 - n°14

DOSSIERS PAGES 2 & 3

Conseil régional de BFC -
les résultats du
baromètre des métiers !

ADHÉRER PAGE 4

Soutenez l'UNSA en
adhérant : - 66 % de
crédit d'impôt ou de
déduction fiscale



VOS CONTACTS

Vous pouvez joindre facilement un interlocuteur UNSA pour vous aider, vous conseiller et vous défendre.

Des permanences tous les mardis et jeudis après-midi avec Virginie Angelot que vous pouvez contacter au 03 80 44 37 68.

Les résultats de la 1ère édition du Baromètre UNSA des métiers du Conseil régional sont disponibles.

Merci à tous d'avoir émis votre avis à travers ce questionnaire.

Les résultats compilés sont importants car ils participent à l'amélioration de notre action syndicale et serviront de base de comparaison pour le baromètre des métiers de 2019.

Bonne lecture



MIEUX INFORMÉ, MIEUX PROTÉGÉ.

Quelques secondes suffisent pour s'inscrire à la newsletter de votre syndicat UNSA et recevoir toute l'actualité sociale et syndicale.

Vous serez ainsi informés en permanence de nos dernières actualités.

N'attendez plus, rendez-vous sur www.unsa-crbfc.eu




**L'UNSA NE POURRA
PAS VOUS DÉFENDRE,
SI VOUS NE VOUS
DÉFENDEZ PAS EN
ADHÉRANT À L'UNSA.**



*Si t'as pas
de syndicat...*

*...va à
l'unsa!*

Tous les agents
Territoriaux
ont droit
à l'UNSA

 L'UNSA Conseil régional sur Facebook :
<https://www.facebook.com/crbfc.unsa>

 L'UNSA Conseil régional sur Twitter :
https://twitter.com/unsa_crbfc



UNSA Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

5 avenue Garibaldi 21000 DIJON & 4 Square Castan 25000 BESANCON - 03 80 44 37 68

Ecrivez-nous à l'adresse électronique : contact@unsa-crbfc.eu

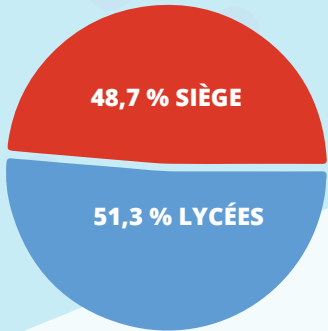
Retrouvez-nous sur notre site Internet : www.unsa-crbfc.eu

Adhérez en ligne à l'UNSA : jadhere.unsa-crbfc.eu (plus nombreux, plus forts !)

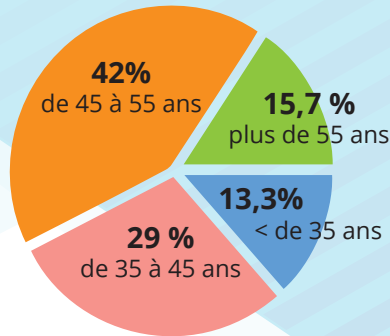
 facebook.com/crbfc.unsa  twitter.com/unsa_crbfc

LES RÉSULTATS DU BAROMÈTRE UNSA DES MÉTIERS DU CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

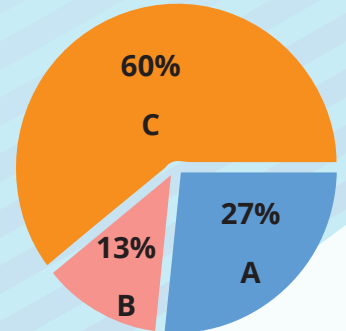
LIEU D'EXERCICE DES MISSIONS DES PARTICIPANTS AU BAROMÈTRE



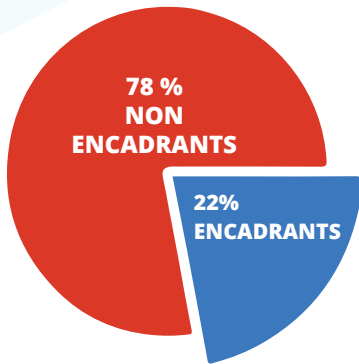
L'ÂGE DES PARTICIPANTS AU BAROMÈTRE



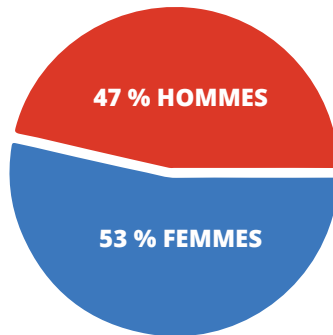
CATÉGORIE DES PARTICIPANTS AU BAROMÈTRE



LES PARTICIPANTS AU BAROMÈTRE SONT-ILS DES ENCADRANTS ?

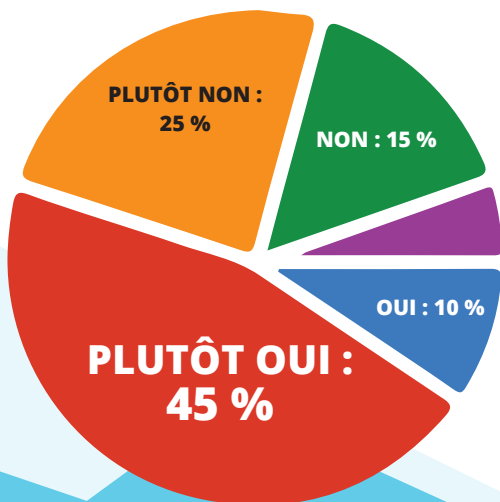


REPARTITION HOMME/FEMME



300 RÉPONSES ALIMENTENT CE 1^{ER} BAROMÈTRE. MERCI À VOUS !

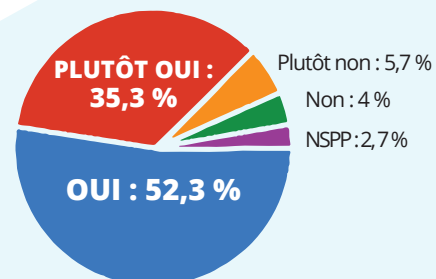
GLOBALEMENT, RESSENTEZ-VOUS DE LA RECONNAISSANCE ET DU RESPECT DANS VOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE ?



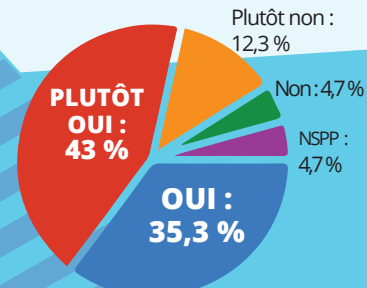
55 % DES AGENTS PARTICIPANTS RESSENTENT DE LA RECONNAISSANCE ET DU RESPECT DANS LEUR PRATIQUE PROFESSIONNELLE

NE SE PRONONCE PAS : 5 %

AIMEZ-VOUS LA PROFESSION QUE VOUS EXERCEZ ?



ÊTES-VOUS HEUREUX D'EXERCER VOTRE PROFESSION ?



87,6 % DES AGENTS PARTICIPANTS AIMENT LEUR PROFESSION

78,3 % SONT HEUREUX DE L'EXERCER

Les missions qui vous sont confiées ont-elles du sens pour vous ?

81,7% (31,7% de Oui et 50% de Plutôt Oui)

17% (3,7% de Non et 13,3% Plutôt Non)

1,3% Ne se prononce pas

Diriez-vous que vos conditions de travail sont satisfaisantes ?

57,7% (12,7% de Oui et 45% de Plutôt Oui)

39% (26% de Non et 13% Plutôt Non)

3,3% Ne se prononce pas

En 2017, diriez-vous que vos conditions de travail se sont améliorées ?

22,4% (7,7% de Oui et 14,7% de Plutôt Oui)

68,3 % (35% de Non et 33,3% Plutôt Non)

9,3% Ne se prononce pas

Vos perspectives de carrière (avancement, promotion) vous paraissent-elles satisfaisantes ?

76 % (41% de Non et 35% Plutôt Non)

18% (3,7% de Oui et 14,3% de Plutôt Oui)

6% Ne se prononce pas

Pensez-vous que votre rémunération est à la hauteur de votre qualification ?

68,4% (39% de Non et 29,4% Plutôt Non)

26,3% (5,3% de Oui et 21% de Plutôt Oui)

5,3% Ne se prononce pas

Seriez-vous prêt(e) à changer de métier dans les prochaines années ?

OUI 63% NON 37%

Conseilleriez-vous votre métier à un jeune de votre entourage ?

OUI 50,7% NON 49,3%

Avez-vous connaissance de la cotation indemnitaire de votre poste ?

NON 65,4% OUI 29,5% Ne se prononce pas 5,1%

La cotation de votre poste a-t-elle fait l'objet d'un échange avec la hiérarchie ?

NON : 82,6% OUI : 7% Ne se prononce pas 10,4%

Votre nouvelle cotation de poste vous fait-elle gagner du pouvoir d'achat ?

NON : 54% OUI : 5,7% Ne se prononce pas 40,3%

Etes-vous satisfait de la dématérialisation des chèques déjeuner ?

31,5% (7,7% de Oui et 23,8% de Plutôt Oui)

38,9% (20,8% de Non et 18,1% Plutôt Non)

29,6% Ne se prononce pas

Etes vous satisfait du nouveau règlement du temps de travail du Conseil régional ?

30,9% (3,7% de Oui et 27,2% de Plutôt Oui)

45,3% (17,1% de Non et 28,2% Plutôt Non)

23,8% Ne se prononce pas

Votre fiche de poste a-t-elle été mise à jour ?

NON : 57,4% OUI : 42,6%

Avez-vous été associé à la mise à jour de votre fiche de poste ?

NON : 59,7% OUI : 40,3%

En 2018, quelle doit être la priorité de l'administration ?

48,7% Augmenter les salaires

43,3% Améliorer les conditions de travail

7% Renforcer l'action sociale

1% Diminuer le temps de travail

Parmi les domaines suivants, quels seraient les 3 que vous voudriez voir améliorés en priorité ?

61% Pouvoir d'achat

48% Perspectives de carrière

34% Charge de travail & 34% Relations hiérarchiques

Dans le cadre du bilan à 6 mois du Contrat social avec la Présidente, sur quel thème prioritaire, il est nécessaire, selon vous, que l'administration apporte des évolutions positives sensibles ?

60% Régime indemnitaire

10% Action sociale

10% Temps de travail

20% Ne se prononce pas

**POUR 81,7 %
LES MISSIONS ONT
MAJORITAIREMENT DU SENS**

**POUR 68,3 %
DES CONDITIONS DE TRAVAIL
QUI SE SONT DÉGRADÉES EN 2017**

**68 %
PENSENT NE PAS ÊTRE
RÉMUNÉRÉS À HAUTEUR DE
LEUR QUALIFICATION**

**63 %
SONT PRÊTS À
CHANGER DE MÉTIER**

**PRIORITÉ AU
POUVOIR
D'ACHAT DES
AGENTS**

LES RÉSULTATS DU BAROMÈTRE UNSA DES MÉTIERS DU CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Résumé des points positifs (51 réponses sur 300) :

- Grande liberté et prise de nombreuses initiatives
- Diversité des tâches
- Solidarité entre collègues pour faire face aux problèmes d'organisation, à l'absence de décisions
- L'engagement des élus par rapport aux dossiers
- Reconnaissance avec le passage au grade d'agent de maîtrise
- Achats de matériels performants

Résumé des points négatifs (105 réponses sur 300) :

- La succession de périodes "transitoires"
- Instabilité permanente (réforme, réorganisation...)
- Trop de changement sans vision à long terme
- Demandes hiérarchiques en hausse sans aucune revalorisation des salaires ni évolution de carrière
- Augmentation de la charge de travail à la limite du supportable
- Contraintes budgétaires / Problématiques de financement des projets
- Manque de personnel
- Réforme en cours et perspectives à venir pas très encourageantes, réforme de l'apprentissage
- Difficultés dans les déplacements (manque de véhicules, remboursements frais beaucoup trop longs)
- Mesures négatives pour les agents (jour de carence, salaires, avancements, évaluations professionnelles...)
- Manque d'organisation
- Conditions de travail
- Déclassement suite à l'évolution des postes / Moins de tâches intéressantes
- Difficulté du travail en site distant.
- Manque de reconnaissance
- Difficultés de circulation de l'information et du travail en transversalité
- Baisse de salaire / hausse de la CSG / cotisations retraite
- La Région perd en compétence et n'arrive pas à imposer les prérogatives que lui confèrent la Loi
- Des élèves de plus en plus irrespectueux et un laxisme sur ce point des établissements
- Manque de reconnaissance du travail fourni
- Les procédures ne sont toujours pas en place, difficultés pour avancer sur les opérations.
- Perte d'autonomie

Les propositions écrites des agents sur le nouveau règlement du temps de travail sont globalement les suivantes :

- Augmenter le crédit d'heures écartées par mois
- Plus de souplesse dans la récupération des heures
- Obtenir plus de réactivité dans la gestion de Tempora (ex. validation des absences et des pointages)
- Obtenir une évaluation à 6 mois de la mise en place de ce nouveau règlement du temps de travail
- Obtenir des jours d'absence pour préparer des concours
- Assouplir le télétravail (ex. en cas de grève des transports)

Comment améliorer le dispositif « chèque déjeuner » ? Synthèse des propositions des agents ayant participé au baromètre UNSA :

- Avoir le choix entre chèques déjeuner papier et dématérialisation
- Augmenter le nombre de partenaires
- Possibilité de se faire rembourser les chèques non utilisés avant leur péremption
- Instaurer le paiement sans contact